

## **Formation Bac Pro TGT - Bac Professionnel :Technicien**

### **Géomètre-Topographe**

#### **Formations Métiers Batiment**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 3/11/2008 9:29:35

Les titulaires du baccalauréat professionnel de Technicien Géomètre - topographe exerceront leur activité professionnelle en cabinet ou entreprise de géomètre-expert foncier, dans des sociétés de topographie, des entreprises du secteur de la construction ou des collectivités territoriales. **1**

#### **Domaines d'intervention**

Le titulaire du baccalauréat professionnel de Technicien Géomètre -topographe est amené à participer à l'ensemble des activités du géomètre. Ceci constitue un large panel de tâches très diverses, menées aussi bien en extérieur sur le terrain qu'en intérieur au bureau. Elles nécessitent l'utilisation d'un matériel de haute technicité : tachéomètres électroniques, appareils de levés robotisés, positionnement par satellite ainsi que de logiciels professionnels dédiés au calcul et au dessin assistés par ordinateur. Chaque projet est nouveau, chaque terrain a ses particularités, chaque contact (clients, élus, techniciens du BTP) est différent. Le titulaire du baccalauréat professionnel de Technicien Géomètre - topographe exerce ces activités dans cinq domaines d'intervention :

- 1.1. Topographie
  - Levers planimétriques et altimétriques
  - Implantations d'ouvrages
  - Réalisation de plans
- 1.2. Foncier
  - Reconnaissance de limites
  - Division parcellaire
- 1.3. Techniques immobilières
  - Etat descriptif de division de copropriété
  - Division en volume
- 1.4. Urbanisme, paysage et aménagement
  - Production de documents administratifs (certificats d'urbanisme règlements d'urbanisme, déclaration de travaux&hellip;)
  - Participation à la conception des opérations d'aménagement (lotissements, zones d'aménagement concerté, aménagement foncier rural&hellip;)
  - Participation à la conception des projets d'infrastructures
- 1.5. Interventions spécifiques
  - Système d'information géographique (SIG)
  - Imagerie numérique et photogrammétrie terrestre

**2 Emplois concernés** Le titulaire du baccalauréat professionnel de Technicien Géomètre - topographe trouve une insertion professionnelle dans :

- les cabinets de géomètres experts ;
- les sociétés de topographie ;
- les bureaux d'étude techniques ;
- les services techniques des collectivités : villes, communautés urbaines, départements, régions ;
- les entreprises du bâtiment et des travaux publics ;
- les entreprises gestionnaires de réseaux : adduction d'eau, assainissement, électricité, télécommunications ;
- le secteur de l'environnement : parcs naturels, agences de l'eau. Dans l'ensemble de ces structures, l'emploi visé est un emploi de technicien. Il peut éventuellement postuler à des concours lui permettant d'intégrer : les services déconcentrés de l'Équipement, de l'Agriculture, de l'Environnement ; la fonction publique territoriale ; le cadastre ; l'Institut Géographique National.

**3 Activités du technicien géomètre - topographe** Il exerce son activité dans les cinq domaines suivants d'intervention du géomètre-expert :

- 1 Techniques topographiques Ce technicien participe à l'établissement des plans descriptifs du terrain en planimétrie et en altimétrie, que produit le géomètre à partir des levés topographiques qu'il effectue. Il participe également aux missions d'implantation (de lotissements,

d'infrastructures routières, de bâtiments) et de métrologie (mesures de haute précision en milieu industriel ou sur ouvrages d'art). 2 Techniques foncières Le technicien géomètre - topographe assiste le géomètre-expert dans la fixation des limites des biens fonciers, que ce dernier est seul habilité à établir. Il assiste également dans la préparation des documents organisant des mitoyennetés, des divisions foncières et des servitudes. Il contribue à la mise à jour et à la conservation des données concernant la délimitation et la consistance de la propriété foncière. 3 Techniques immobilières Le technicien géomètre - topographe contribue à l'établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles. Il participe au mesurage de superficie. 4 Urbanisme, paysage et aménagement Sous l'autorité du géomètre, le technicien géomètre - topographe participe aux missions d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre des projets menés par les collectivités territoriales et les aménageurs privés en matière de voiries et de réseaux, d'infrastructures, de récolement des ouvrages, de requalification d'espace public, d'aménagement de centre bourg ou de zones d'activités, d'aménagement foncier rural. 5 Interventions spécifiques Le technicien géomètre - topographe peut participer à la mise en place, par le géomètre en partenariat avec les élus locaux, des systèmes d'information géographique (SIG) qui servent d'outil de suivi et d'aide à la décision dans différents domaines : prévention des risques majeurs, gestion des transports et des déplacements, diagnostic de la voirie communale, inventaire du logement social, gestion des réseaux (assainissement, eau potable, électricité, télécommunications), du mobilier urbain (éclairage public)...

#### **4 Evolution de carrière**

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, plusieurs types d'évolution sont possibles. Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien géomètre -topographe peut notamment envisager d'accéder à une qualification de technicien supérieur.